

---

Adresses de la société populaire et de la commune de Pont-à-Mousson et du département de la Meurthe, qui témoignent à la Convention leur indignation pour le complot et se félicitent pour la punition prompte des coupables, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresses de la société populaire et de la commune de Pont-à-Mousson et du département de la Meurthe, qui témoignent à la Convention leur indignation pour le complot et se félicitent pour la punition prompte des coupables, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 641-642;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_21014\\_t1\\_0641\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21014_t1_0641_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

BARROIL (*présid. de la Sté popul.*), DELISLE (*secrét.*), ARTHAUD (*secrét. de la Sté*).

Pour le conseil g<sup>al</sup> de la commune : BARRAL (*maire*), BERTIER (*off. mun.*), G. GUILLERMET (*off. mun.*), L. GRAVIER (*off. mun.*), PYOT (*not.*), DUMAS (*off. mun.*), P. LUARIER (*not.*), CAPDEVIELLE (*not.*), CHAVANT (*not.*), CHEVRIER (*not.*), BISSON fils, CHEMINADE (*not.*), F. CHALVET (*off. mun.*), BLANCHET (*not.*), CLÉMENT (*off. mun.*), TROULLIQUO (*off. mun.*), GANDOZ (*off. mun.*), BUTON (*not.*), LIOTARD (*not.*), BARROIL (*not.*), Camille TEISÈRE (*agent nat.*), MARTINAIS (*secrét. de l'agent nat.*), PELLERIN fils (*not.*), DARIOT (*not.*).

Pour la 1<sup>re</sup> sect<sup>a</sup> de la Fraternité : LE GROS, FUGIER, Jh. THIBAUD, MALLAT, MEIER, ABONIN, FAJON, FROMENT cadet, Jacques DUCHON, Félix DAVID, S. PAUL [et une signature illisible].

Pour la 2<sup>e</sup> sect<sup>a</sup> de Marat : LALOZE (*présid.*), DURAND (*secrét.*), LEJAT, J. François ROYER, G. GROS, VATERNAUD, POLIAU, FANTIN.

Pour la 3<sup>e</sup> sect<sup>a</sup>, dite de la Montagne : PARADY, A. SILVI, PIRODON, TRETOY, BLANC, G. WOUTIER, Fr. MOLLARD, GUEDY, BERRES père, GIROUD, LOYER aîné, LAUGIER, OFFAUD.

Pour la 4<sup>e</sup> sect<sup>a</sup>, dite de Mably: V. HADOU, H.P. CHARVIN, COMMÉROL fils, B. ROGER, RICHARD, HÉRAUD.

Pour la 5<sup>e</sup> sect<sup>a</sup>, dite de Brutus: BARROIL, VALENCE, MENASSIEUX, ALLIQUOUD, BOUVAT, MOLLARD, BRAGART, Pierre MERMOND, CHANIER, ENOCH (*secrét.*), GIRAUD (*secrét. du Comité*).

Pour la 6<sup>e</sup> sect<sup>a</sup>, dite des Sans Culottes : FANTIN, MATTON, P.H.Z. LEGRAND, CAPDEVIELLE, BESSON fils.

Pour la 7<sup>e</sup> sect<sup>a</sup>, dite du Bonnet Rouge : JALLIFRE, Fr. ROBERT, Jean COMBE, CROLLIN, REY.

Pour l'administration du Départ<sup>t</sup> : E. MARTIN (*présid.*), DUC, BRESSON, Alex. GIROUD (de présent (*sic*) à Paris), PLANTA, B. ROGER (*secrét. g<sup>al</sup>*), SUAR, J.B. ALLEMAND.

Pour le Conseil permanent du distr. de Grenoble : BALMET, MICHAL, BLENON, BERTRAND, VROUWERD, (*présid<sup>t</sup>*), LILAIN (*agent nat. p.*).

Pour le C. révol. : POUDRÉ (*présid.*), CAILLARD-DUROZÉ, BEAUTHIER, GOURDON, MAGNON, PYOT fils, GARDON, REAUDY, COUPOR, P. CHEVIREY, JOUBERT, PASCAL (*secrét.*).

Pour le tribunal civil: ENFANTIN (*présid.*).

Pour le tribunal criminel: LEMAISTRE (*présid.*), COUTURIER (*accusateur public*), LONG, FRANÇOIS.

Les représentants du peuple près l'armée des Alpes applaudissent aux sentiments énergiques manifestés dans cette adresse et l'appuient de tout leur pouvoir.

GASTON.

## 46

Le comité de surveillance de la commune de Pont-à-Mousson applaudit aux travaux immortels de la Convention nationale, et promet de la seconder en tout ce qui pourra dépendre de sa surveillance.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) PV., XXXIV, 306.

[Pont-à-Mousson, 7 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Recevez tous les témoignages de notre reconnaissance de vos travaux immortels. Vous venez de sauver encore une fois la patrie, en déjouant les complots criminels d'une nouvelle conjuration contre la République. Nous vous seconderons en tout ce qui pourra dépendre de notre surveillance qui est dans toute son activité, et nous vous répondrons que notre commune saura se maintenir dans les vues de ses représentants. »

JAUD puiné (*vice-présid.*) DURON, L. ROBERT, LACROIX, CONRARD, A.Z. GONICHON, CHEVREUX, ROUYER (*secrét.*), S. DIDELON (*présid.*), X. TOUSSAINT, I.F. VOES, BEDIN.

## 47

La société populaire et républicaine de Pont-à-Mousson, ainsi que la commune, département de la Meurthe, annoncent à la Convention nationale qu'ils ont appris avec indignation les complots perfides que des traîtres tramoient sourdement contre la liberté publique; ils la félicitent sur les mesures vigoureuses qu'elle a prises et sur la punition prompte des coupables; ils l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Pont-à-Mousson, s.d. La S<sup>te</sup> popul., à la Conv.] (3).

« Représentants,

La République vient encore d'échapper aux dangers qui pourraient la conduire à sa perte; les mesures sages et rigoureuses que vous venez de prendre dans l'intérêt et pour le salut du peuple doivent convaincre les ennemis que rien ne peut désormais empêcher le triomphe de la liberté, la chute des tyrans et le châtement des traîtres coalisés contre elle.

Grâces vous en soient rendues; daignez agréer l'hommage particulier de notre reconnaissance. Respect, confiance, union indissoluble à la Convention Nationale, comme au seul point de ralliement de tous les patriotes, sont le vœu unanime de tous les individus composant notre Société. Vive la République, vive la Montagne.

WILLEMIN (*présid.*), LACRETELLE, DIEUDONNE, VINOT (*secrét.*), COROMBE.

[Pont-à-Mousson, 4 germ. II. La Comm. à la Conv.] (4).

« Législateurs,

Nous avons appris avec indignation le complot perfide que des traîtres couverts du masque du patriotisme tramoient sourdement contre la liberté; grâce à votre surveillance active, cette horrible conspiration que vous avez si heureusement déjouée n'a servi qu'à nous faire connoître la scélératesse de ses auteurs.

Tous nos concitoyens ont applaudi à votre

(1) C 298, pl. 1036, p. 44.

(2) P.V., XXXIV, 306.

(3) C 299, pl. 1052, p. 14.

(4) C 298, pl. 1036, p. 46.

énergie et aux mesures vigoureuses que vous avez prises, vous avez acquis de nouveaux droits à la reconnaissance nationale, notre confiance en votre sagesse est sans bornes, elle redouble le courage et l'espoir des patriotes vertueux.

Nous chérissons la Montagne; nous admirons ses travaux et nous respectons ses lois. Continuez, Législateurs, à porter le trouble et l'effroi dans l'âme des traîtres et des conspirateurs, que votre infatigable activité et votre tendre sollicitude pour le peuple, qui vous a investis de sa confiance, assurent à jamais son bonheur et ne quittez votre poste que lorsqu'il jouira en paix des avantages de la Liberté et de l'Égalité, c'est le vœu unanime d'une commune digne de la République une et indivisible.»

F. EMPEREUR (*maire*), N. NOBLES, KAUFFEN, G. ROUYE, F. MAYENY, J.F. DELACOURT, WILLEMIN, MINIER, CLAUDE, J. EYNARD, LAVIOLE, COTTIN, LACRETTE, F. BUCHEVEAUX, MOERT, DIDION l'aîné, ANDRÉ, BERRIN (*secrét.*), O. BACHOT, SCHOULIER, BOVON, LOUYER, GRÉGOIRE.

## 48

La société populaire de la commune de Montfermeil, département de Seine-et-Oise, félicite, au nom de ses concitoyens, la Convention nationale, de l'énergie qu'elle a déployée contre les conspirateurs; elle demande que les traîtres soient frappés et punis.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Montfermeil, s.d.*] (2).

« Législateurs,

La société populaire et la commune de Montfermeil, département de Seine-et-Oise, viennent vous féliciter aux noms de leurs Concitoyens de l'énergie que la Convention nationale a déployée contre les conspirateurs.

Représentans, continuez à frapper les traîtres, les factieux, les égoïstes, les modérés et les malveillans. La nature elle-même, coalisée avec vous pour déjouer les combinaisons scélérates de nos ennemis, assurera le triomphe de la liberté. La terre semble aussi être en révolution, jamais elle n'a offert l'espoir d'une moisson plus riche, et si les tyrans veulent nous affamer, eh bien cette nature bienfaisante nous ouvre son sein nourricier et semble indiquer à la République la route de la victoire.

QUANTIN, EVRAT, POURNIER, BELBY, DAHEUX, PETITJEAN, GODARD, MAILLARD, GRENOUILLE, RENAUT (*présid.*), LEFEVRE, LEVASSEUR, FOURNIE, ROCHER, [et 3 signatures illisibles].

## 49

Le comité de surveillance, établi à Périgueux par les représentants du peuple, félicite la Convention nationale sur la découverte du complot formé par des traîtres couverts du masque du patriotisme contre la liberté publi-

(1) P.V., XXXIV, 306.

(2) C 299, pl. 1052, p. 13.

que; il appelle la vengeance nationale sur les têtes coupables, et promet d'assurer l'exécution de toutes les mesures révolutionnaires que la Convention a décrétées.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

Les membres composant le comité de surveillance de la commune de Périgueux, chef-lieu du département de la Dordogne, expriment avec énergie les sentiments d'horreur dont ils ont été pénétrés à la nouvelle de l'exécrable conspiration qui vient d'être étouffée par la Convention. Ils demandent la chute des têtes coupables, protestent de leur reconnaissance pour ce nouveau bienfait, de leur dévouement absolu à la représentation nationale, de leur zèle à faire exécuter toutes les mesures révolutionnaires que lui a dictées et que pourra lui dicter encore le salut du peuple. Ils jurent de mourir plutôt que de souffrir son avilissement et la désobéissance aux lois émanées d'elle (2).

## 50

Le conseil-général de la commune d'Avesnes adresse à la Convention nationale le vœu des autorités constituées de la commune relativement aux complots horribles qui viennent de se dévoiler; il demande la punition des coupables, et invite la Convention à rester à son poste; il fait part d'un trait de patriotisme qui mérite d'être connu. Le représentant du peuple Florent Guyot ayant mis en réquisition tous les cuivres rouges pour la fonte des canons, à raison de 24 s. la livre; nos concitoyens, disent-ils, se sont empressés d'apporter tout celui dont ils étoient possesseurs; et en ont offert volontiers le sacrifice à la République, sans prétendre aucune indemnité.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

GOSSUIN donne lecture d'une adresse d'Avesnes (4).

[*Avesnes, s.d. A la Conv.*].

« Nous vous adressons, Chers concitoyens, le vœu des autorités constituées de notre commune relativement aux complots horribles qui viennent de se dévoiler à Paris, nous vous invitons d'en être les organes auprès de la Convention Nationale. Si vous jugez à propos de lui faire part d'un nouveau trait de patriotisme que viennent de donner nos concitoyens, le voici :

Le représentant du peuple Florent Guyot a mis en réquisition tous les cuivres rouges pour la fonte des canons, à raison de 24 sols la livre, nos concitoyens se sont empressés d'apporter tout celui dont ils étoient possesseurs et en ont offert volontiers le sacrifice à la République sans prétendre aucune indemnité S. et F.»

DAHIVEL, PRUDHOMME, MEURAU, CORNET, GOBLED, CUISSET, PAUL, DUCARNE, FRISSETTE, JOUQUON (*maire*).

(1) P.V., XXXIV, 307.

(2) B<sup>n</sup>, 11 germ.; *Débats*, n° 559, p. 193.

(3) P.V., XXXIV, 307. B<sup>n</sup>, 16 germ. (suppl.); Mention dans *Mon.*, XX, 109; *M.U.*, XXXVIII, 173; *J. Sablier*, n° 1228; *C. Eg.*, n° 590.

(4) C 297, pl. 1020, p. 12.